



Gagnants du concours de la Fêtes des mères et des pères

p. 4

- Don de la caisse Desjardins aux Habitations Saint-Bruno p. 8





462, rang de la Croix Saint-Bruno 418 492-7421

Service de restauration

Pistes de ski de fond Raquettes ON VOUS ATTEND EN GRAND NOMBRE

418 308-1489 POUR UN DÉPISTAGE AUDITIF OFFERT SANS FRAIS EN TOUT TEMPS!





Ce journal communautaire est publié par :

Le Trait d'Union de Saint-Bruno inc.

4, du Couvent

Saint-Bruno-de-Kamouraska (Québec) G0L 2M0

Téléphone: (418) 492-5178

Courriel: trdunion@globetrotter.net Pour consultation: www.stbrunokamouraska.ca

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec Bibliothèque nationale du Canada ISSN 1197-4087

Politique du journal

Tout article pouvant porter une atteinte personnelle ne sera pas publié.

Le journal se réserve le droit de modifier, en tout ou en partie, les articles, et ce, tout en y respectant la teneur et le sens.

Distribution du journal

La distribution du journal s'effectue gratuitement par la poste dans tous les foyers de Saint-Bruno.

Abonnement

Le coût de l'abonnement est de 25 \$ par année pour les abonnés à l'extérieur de la municipalité ou pour toute autre personne ou organisme désirant s'abonner. L'abonnement se termine le 31 décembre de chaque année.

Tirage

Le Trait d'Union a un tirage de 310 exemplaires, certifié par l'Association des méd ias écrits communautaires du Québec.

Tombée: 20 septembre 2024





Conseil d'administration

Présidente :Constance Gagné, 492-5178Vice-présidente :Micheline Dionne 492-5281Trésorière :Sonia Gagné, 492-3779Secrétaire :Claudette Rivard 492-1612Directrice :Valéry Lavoie 514-971-6948

L'Équipe du journal

Rédacteur en chef Équipe du journal

Traitement de texte et montage

Sonia Gagné

Collaboration

Municipalité Saint-Bruno
Fabrique
Claire Ouellet
Annie Lavoie
Comité des Loisirs
Isabelle Chouinard
Constance Gagné
Guylaine Saint-Pierre
Valéry Lavoie
Élèves de l'école
Diane Lavoie
Co-eco

Atelier du partage Claudette Rivard

Sommaire:

Page 3 : Chronique éditoriale

Page 4 : Zumba - Gagnants des concours

Page 5-6: Chronique municipale - Club les Belles-

Pistes

Page 7 : Agente de développement - Pétanque

Page 8 : Don aux Habitations - Club 50 ans +

Page 9 : Activités estivales

Page 10: Oeufs de saumon - Bon coup

Page 11: Concours de panache - Atelier du partage

Page 12: Chronique culinaire

Page 13 : Vivre au bord de l'eau

Page 14 : Appréciation de la jeunesse

Page 15: Co-éco

Page 16-17: Communiqués de la MRC

Page 18: Horaires d'ouverture

Page 19-20 Commanditaires





Non, ce village n'est pas fermé

Quel plaisir de vous retrouver, lectrices et lecteurs du *Trait d'union*, après la pause estivale, qui a permis à l'équipe de votre journal communautaire de se ressourcer et de retrouver l'énergie et l'inspiration nécessaires à une nouvelle année de publications.

J'ose espérer que les jours chauds et ensoleillés vous apportent de la joie et que vous les savourerez jusqu'au dernier. À ce propos, j'ai rencontré, il y a quelque temps, une personne qui prenait un ton désolé pour me dire que la fin juillet marquait presque la fin de l'été, que les jours raccourcissaient en août et, comble de malheur, que les soirées devenaient fraîches!

Je ne sais pas ce que vous en pensez, mais je trouve ces propos exagérés. Oublie-t-on les chaudes journées d'août et même de septembre qui font transpirer les enfants sur le chemin de l'école ? Ou encore, les promenades en t-shirt dans la forêt, les beaux après-midis d'octobre où le soleil nous réchauffe encore ? Bien sûr, les années sont toutes différentes, certains étés sont pluvieux et froids, d'autres caniculaires. Certains se terminent brutalement, alors que d'autres s'étirent jusqu'à l'Halloween.

Pour ma part, j'aime profiter de chaque moment agréable sans me poser trop de questions. S'il fait assez chaud pour manger dehors, je mange dehors, qu'on soit le 15 avril ou le 15 octobre. Et profiter ainsi du beau temps quand il passe m'évite de me désoler inutilement de la brièveté des beaux jours.

Dans le même esprit, un résident d'un village voisin rencontré cet été m'a déclaré du tac au tac « Saint-Bruno est en train de fermer. Tout est fermé. Le dépanneur est fermé. » Euh... un instant!

« Oui, le dépanneur est fermé, lui-ai répondu, mais le village est bien vivant. Plusieurs entreprises sont en activité, le journal est publié, les comités rassemblent les gens, il y a des messes à l'église, la bibliothèque accueille ses lecteurs, on fait du sport, les organismes communautaires prodiguent leurs services, les enfants ont eu un camp de jour, l'école est prête pour la rentrée, et la liste continue. »

Que ce soit au sujet des saisons ou de l'actualité régionale, certains esprits donnent volontiers dans l'exagération et le négativisme. Heureusement, les arguments ne manquent pas pour faire contrepoids à ces propos. Comme je le disais dans un article précédent au sujet des personnes en perte d'autonomie, il vaut mieux se concentrer sur ce qui reste que sur ce qui est perdu. Ça vaut aussi pour un village.



Une vue arrière de l'église

Ici, à Saint-Bruno-de-Kamouraska, la fin des vacances marque le retour de votre journal, signe que le cœur du village continue de battre malgré certains revers de fortune. Le *Trait d'union* vous apporte, comme toujours, des nouvelles des organismes qui offrent de précieux services. Les connaissez-vous ?

Prenez le temps de feuilleter VOTRE journal et vous verrez que, non, notre village n'est pas fermé. Il vit toujours aussi intensément que depuis sa création. Que ça continue!

Guylaine Saint-Pierre



Participez à nos cours de Zumba !

Nous avons le plaisir de vous inviter à rejoindre nos séances de Zumba à la salle municipale. Préparez-vous à bouger, à vous amuser et à rester en forme!



Date : Du 24 septembre 2024 au 10 décembre 2024 Horaire : Chaque mardi de 18 h 45 à 19 h 45

Lieu : Salle municipale, 4 rue du Couvent

Tarifs:

Forfait 12 cours : 100 \$• Paiement à la séance : 10 \$

À apporter :

- •Espadrilles confortables
- •Tenue sportive
- •Bouteille d'eau
- •Votre bonne humeur!

Pour le premier cours, nous serons disponibles pour les inscriptions à partir de 18 h 15.

Mode de paiement :

- •Virement Interac
- Argent comptant

Pour toute information ou inscription, veuillez contacter Valéry Lavoie, votre agente de développement, par courriel à developpement@stbrunokamouraska.ca ou par téléphone au 418-492-2612, poste 221.

Venez vivre l'expérience Zumba avec nous et profitez d'une ambiance dynamique et conviviale! Nous avons hâte de vous retrouver à la salle municipale!

À très bientôt pour des moments rythmés et pleins d'énergie!

À vos plumes...Soyez prêts...Partez!

Concours de participation lancé par le journal dans le cadre de la "Fête des Mères" et de la "Fête des Pères" 2024.

Malheureusement, aucun résident n'a saisi l'opportunité offerte pour rendre hommage à sa mère et/ou à son père.

Toutefois, grâce à la collaboration des professeurs de l'école primaire, tous les élèves ont participé et contribué à bonifier nos parutions de Mai et Juin.

Mardi, 18 juin 2024, 2 membres du CA soit Valery Lavoie et Claudette Rivard ont eu le privilège de remettre 8 prix de 25 \$ soit 4 prix pour le volet "Fête des Mères" et 4 prix pour le volet "Fête des Pères" parmi les participants. Les prix ont été attribués par tirage au sort (concours de participation). Les gagnants sont:



À l'arrière : Théo Sénéchal, William Veilleux, Gabriella Harvey, Albert Hryszczyk et Lili-Rose Harvey

À l'avant : Louis-Philip Côté, Thoma Sénéchal et Rosalie Néron.

Merci à tous ces jeunes pour leur participation!

Merci spécial à tous les professeurs pour leur implication!

À la prochaine collaboration,

Claudette Rivard
Pour le CA du journal.





Chronique municipale

Dorénavant nous ne ferons qu'un résumé des séances du conseil afin de ne pas alourdir le journal. Vous pouvez toujours le consulter en entier sur le site de la municipalité à <u>www.stbrunokamouraska.ca</u> ou directement au bureau municipal.

Extrait de la séance extraordinaire de juin 2024

Lors de la séance extraordinaire du 3 juin 2024, le conseil a autorisé la signature modifiant l'entente intermnicipale relative à la constitution de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles du Kamouraska Ouest.

Séance ordinaire du 10 juin 2024

Embauche de deux animatrices pour le camp de jour 2024 soit Anaïs Plourde et Coralie Ouellet.

Le conseil municipal demande une aide financière au Programme de soutien à la démarche MADA offerte par le gouvernement du Québec, dans le cadre de la mise à jour de notre Politique municipale des Aînés de Saint-Bruno-de-Kamouraska qui a expiré en 2018. Le conseil municipal accepte que M. Gilles Beaulieu conseiller, soit désigné à titre de personne responsable du dossier « Aînés » dans le cadre de la démarche Municipale Amie Des Aînés (MADA).

M. Gilles Plourde occupe le poste de maire depuis le 26 avril 2024 à la suite de la démission de M. Richard Caron.

Le conseil municipal accepte l'offre de service d'Electrizone pour les travaux électriques et l'entretien de l'éclairage des rues à compter de juin 2024.

Modification du règlement intitulé « Règlement de zonage numéro 68 » qui stipule que le fait de laisser, de déposer ou de jeter, sur tout terrain situé sur le territoire de la municipalité un ou des véhicules non immatriculés pour l'année courante ou dépourvus de moteur ou avec un ou des pneus manquants ou hors d'état de fonctionnement constitue une nuisance et est prohibé.

Le conseil municipal accepte de verser un montant de 300\$ pour la formation obligatoire conçue pour les membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) donnée par Madame Sandra Guilbert de la MRC de Kamouraska qui a eu lieu le 11 juin 2024 au bureau municipal.

La Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska adopte la politique Tolérance Zéro. (Voir sur le site de la municipalité).

Séance ordinaire du 9 juillet 2024

La Municipalité a nommé Madame Janie Roy-Mailloux, à titre d'inspectrice régionale en bâtiment et en environnement pouvant émettre des permis et des certificats et appliquer la règlementation d'urbanisme, et ce, sur le territoire de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska.

La municipalité a nommé Monsieur Thibault Trape à titre d'inspecteur en bâtiment et en environnement aux fins de l'application de la réglementation d'urbanisme.



La Municipalité a nommé comme inspecteurs adjoints La municipalité nomme Madame Julie Nadeau à titre de Messieurs Louis Chouinard, Liam Verville et Madame mairesse suppléante pour la période d'août à décembre Marie-Eve Mainville et ce, jusqu'au 30 septembre 2024. 2024 et est autorisée à remplacer le maire pour aux

Selon l'article #1 du règlement municipal la construction, la reconstruction, la réparation et l'élargissement d'une entrée ou des entrées doivent être effectuées en conformité au règlement précisé et faire l'objet d'une demande La municipalité demande au député de Côte-du-Sud d'autorisation écrite que le propriétaire fait parvenir au conseil municipal.

Selon l'article #5 du règlement municipal avant de remblayer le ponceau, le propriétaire doit aviser la direction générale afin que le responsable des travaux publics se rende sur place pour la vérification de l'installation. Si le tout est conforme, il autorise la poursuite des La municipalité accepte de participer à la commandite pour travaux, sinon il exige les corrections nécessaires.

Demande de commandite du journal le Trait d'Union pour une publicité. Le conseil accepte d'offrir une Madame Valéry Lavoie, agente de développement est commandite de 50 \$ sous forme d'annonce publicitaire de 2 x 3.5 pouces pour les parutions de septembre 2024 à juin 2025.

Le Comité des loisirs veut remercier tous les gens qui ont participé à la fête de la St-Jean-Baptiste, grâce à eux, cela a été un franc succès.

Séance ordinaire du 5 août 2024

La municipalité a reçu un préavis d'attestation d'assainissement municipale du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. La transmission de nos observations par écrit doit être fait d'ici le 13 septembre 2024. Étant donné que les employés de la municipalité n'ont pas les compétences requises pour compléter cette demande, une offre de service de Nordikeau au montant de 10 800 \$ est acceptée pour la réalisation du programme et la municipalité autorise Madame Roxanne Morin, à signer ladite offre.

La municipalité accepte que Monsieur David Charest soit nommé représentant de la communauté au siège no. 4 au sein du Comité consultatif d'urbanisme et ce jusqu'à la fin du mandat en mai 2026.

réunions de la municipalité ainsi que celles de la MRC de Kamouraska et de signer tous documents au nom du maire.

d'intervenir auprès de son gouvernement afin qu'il reconnaisse l'importance cruciale de moderniser la couverture cellulaire pour garantir que tous les citoyens de la MRC de Kamouraska bénéficient, de façon équitable d'un réseau de téléphonie cellulaire de qualité et fiable.

le programme de hockey des Voisins du Kamouraska au montant 40 \$.

venue présenter le projet pour le FFR (Fonds régions et ruralité).

Il n'y a pas de rencontres cet été pour le plan de sécurité civile, elles reprendront en septembre.

Les procès-verbaux intégraux sont disponibles sur le site de la municipalité.

Valery Lavoie

Agente de développent

Téléphone: 418-492+2612, poste 221 developpement@stbrunokamouraska.ca

www.stbrunokamouraska.ca



Assemblée générale

Nous vous invitons à notre assemblée générale qui se tiendra le 1er octobre à 19 h 30 au chalet du club.

Nous vous attendons en grand nombre!



De retour aux sources

C'est avec une immense joie et un profond sentiment de retour aux sources que je me présente à vous en tant que nouvelle agente de développement pour notre belle municipalité. Mon nom est Valéry Lavoie et, après avoir vécu en ville pendant 37 ans, je suis de retour dans mon village natal depuis maintenant 2 ans.

Saint-Bruno-de-Kamouraska, avec ses 550 habitants, incarne pour moi bien plus qu'un simple lieu de résidence. C'est ici que j'ai grandi, que j'ai forgé mes premières amitiés et que j'ai cultivé des souvenirs inoubliables. Revenir ici a été une décision empreinte de passion et de dévouement pour notre communauté.

En tant qu'agente de développement, mon objectif est de contribuer activement à l'essor de notre municipalité. Je souhaite travailler en étroite collaboration avec chacun d'entre vous pour identifier les besoins, élaborer des projets innovants et renforcer le tissu social et économique de notre village. Mon expérience urbaine m'a permis d'acquérir des compétences précieuses que je suis impatiente de mettre au service de Saint-Bruno-de-Kamouraska.

Je suis convaincue que c'est en unissant nos forces et en valorisant notre riche patrimoine que nous pourrons faire de Saint-Bruno-de-Kamouraska un lieu encore plus dynamique et accueillant. Je vous invite à me rencontrer, à partager vos idées et vos préoccupations, car c'est ensemble que nous bâtirons l'avenir de notre municipalité.

Au plaisir de vous retrouver et de collaborer avec vous,



Valéry Lavoie Agente de développement

Téléphone: 418 492-2612, poste 221 developpement@stbrunokamouraska.ca www.stbrunokamouraska.ca 321, rue de l'Église, bureau 1 Saint-Bruno-de-Kamouraska (Québec) G0L 2M0



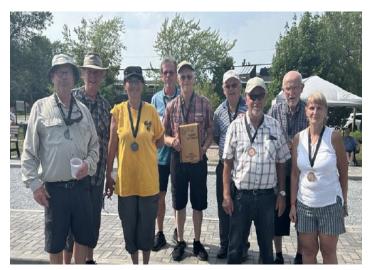




Gagnants du tournoi de pétanque « Bonjour la visite »

Dans le cadre du festival Bonjour la visite de Saint-Pascal tenu le 4 août dernier, une équipe de pétanque de Saint-Bruno avait été formée pour l'occasion. Cette équipe (côté droit sur la photo) composée de Victor Thériault, Jean-Paul Langlois et de Constance Gagné ont remporté la médaille de bronze.





Les trois équipes gagnantes du tournoi

Venez vous aussi jouer avec nous chaque mardi dès 18 h 30 sur le terrain situé aux Habitations de Saint-Bruno. Du plaisir pour tous!

Félicitations aux gagnants!

LES HABITATIONS SAINT-BRUNO

Résidence pour personnes aînées autonomes 321, rue de l'Église, Saint-Bruno de Kamouraska www.habitationssaintbruno.ca

À LOUER

Logement 31/2

- Service de 2 repas par jour
- Balcon, stationnement, câble, électricité
- Accessible au programme Allocation-logement

Pour informations, communiquez au 418 308-0838

Venez nous visiter!



Don de la caisse Desjardins

La caisse Desjardins du Centre-Est-du-Kamouraska par le biais du Fonds d'aide au développement du milieu, a permis aux Habitations Saint-Bruno d'acquérir deux balançoires.

Lors de la photo officielle, il y avait des moustiques. Mme Christiane Castonguay, directrice générale du Centre-Est-du-Kamouraska a généreusement bonifié le don avec l'ajout de 2 moustiquaires pour les balançoires. Les locataires peuvent profiter de la cour extérieure et du grand air à l'abri des moustiques.



Sur la photo pour le Centre-Est-du Kamouraska :

Mme Maryse Bernier, administratrice et Mme Christiane Castonguay, directrice générale.

Pour les Habitations Saint-Bruno : Mme Mireille Fournier, représentante des locataires au CA et Mme Diane Lavoie, gestionnaire et dans les balançoires : 6 des 15 locataires.

Diane Lavoie gestionnaire



Nouvelles des 50 ans et plus

Déjà septembre, j'espère que vous avez passé un bel été.

Ce sera bientôt la campagne de renouvellement de votre adhésion au Club des 50 ans et plus. Les membres du C.A. vous contacteront pour ce faire. Vous pourrez en profiter pour donner vos suggestions d'activités que vous souhaitez que le Club organise pour vous.

Par la même occasion, il serait intéressant que vous donniez votre adresse courriel (s'il y lieu) afin de faciliter la transmission d'informations sur les activités.

Nous vous souhaitons un bel automne, à bientôt.

Nous voulons aussi souhaiter un bon anniversaire aux membres suivants :

Anniversaire de septembre

1: Jean-Marie Beaulieu

4: Martine Lévesque

6: Hélène Barbeau

9: Clémence Dionne

11: Roger Mailloux

13: Michèle Émond

13: André Charest

16: Maryse Ouellet

23: Marie France Charest

25: Josée Gagné

26: Guy Lévesque

Claire Ouellet

Présidente du Club des 50 ans et plus de Saint-Bruno

PAGE 8



Septembre 2024

Activités estivales 2024

Samedi le 22 juin dernier se tenait une journée festive afin de célébrer la Fête nationale québécoise. En aprèsmidi, des jeux gonflables ainsi qu'un canon à mousse étaient offerts aux enfants au parc municipal près de la patinoire.

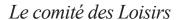
Pour souper, près d'une centaine de personnes ont pu déguster le menu de sanglier spécialement cuisiné par la cantine mobile Les petits régals des bois. En soirée, le chanteur Benoit Murray a diverti la foule sur la scène extérieure devant un grand feu de joie. L'activité fut un franc succès!





Également, afin de terminer l'été en beauté, un souper hot-dog et blé d'inde s'est tenu samedi le 17 août dernier toujours au parc municipal. De la bonne musique autour d'un feu a égayé la soirée qui fut une réussite au-delà des espérances de tous.

Merci à vous tous et toutes pour votre participation à ces activités organisées par le Comité des loisirs!







Septembre 2024

De la classe à la rivière

Grâce à l'Organisme de Bassin Versants du Kamouraska, l'Islet et Rivière-du-Loup (OBAKIR), notre classe a pu accueillir une fois de plus des centaines d'œufs de saumons dans notre école.

En effet, un aquarium a été installé dans notre local ZEN. Rapidement, les œufs se sont transformés en petit alevins. C'était une vraie leçon de biologie. Il était facile de distinguer ceux en santé que ceux avec des malformations. Nous savions à ce moment que tous ne se retrouveraient pas à la rivière.



Mme Véronique Furois d'OBAKIR nous a visité afin de répondre à nos questions. Nous en avions autant que de petits poissons dans notre aquarium, des centaines. Heureusement, nous ne leur avons pas donné chacun un nom, mais nous avons passé plusieurs heures à les observer.

Le mois de juin est arrivé, il était temps d'aller porter nos poissons dans la Rivière-Ouelle. Nous nous sommes dirigés à St-Pacôme afin d'ensemencer le cours d'eau. Après la lecture Les saumons de la Métis de Christine Beaulieu, nous savons que très peu de saumons deviennent adultes et que leur vie est très difficile. Cependant,



Grâce à l'Organisme de Bassin Versants du Kamouraska, nous avons se sentiment de devoir accompli en participant l'Islet et Rivière-du-Loup (OBAKIR), notre classe a pu à la vitalisation de la biodiversité de notre région.

Nous voulons remercier les animateurs d'OBAKIR pour avoir partagé leur savoir avec nous, la FQSA qui rend ce projet possible par l'approvisionnement des ZEN. Rapidement, les œufs se sont transformés en petit alevins. C'était une vraie leçon de biologie. Il Est-du-Kamouraska pour son soutien financier.



Les élèves et toute l'équipe de l'école St-Bruno

Bons coups



Nous voudrions souligner le premier exploit de Madame Diane Côté pour sa première prise à l'ours

Bravo!



Concours de panache 7^e édition

Suite aux succès obtenus depuis ses débuts, le conseil d'administration du journal «Le Trait d'Union » reconduit le concours pour une 7^e édition.

L'ouverture de la chasse pour la zone 02 débutera le 28 septembre 2024 prochain. Chasseurs de Saint-Bruno avez-vous tué! Si oui, faites-nous parvenir votre prise.

Attention!

Règlement pour être éligible :

Le chasseur doit être résident de Saint-Bruno. Pour les groupes : au moins l'un des participants doit être résident de Saint-Bruno.

Il suffit de prendre une photo du panache avec un ou des chasseurs et envoyé le tout en indiquant leur nom et coordonnée à trdunion@globetrotter.net, avec la mesure du panache.

Toutes les photos reçues seront publiées lorsque la chasse sera terminée. Des prix de ■ 50 \$ seront attribués lau plus gros panache orignal et chevreuil.



Aussi deux (2) prix de participations d'une valeur de 25 \$ (un pour l'orignal et un pour le chevreuil) seront tirés au sort parmi les participants de chacune des catégories.

Nous attendons vos photos avec impatience.

Place de l'Église



Mois de SEPTEMBRE

Jour	Date	Intentions	Par
Dimanche 11 h	8	Défunt Albert Emond	Colin et Renaud
Dimanche 11 h	22	Défunt Adrien Lebrun	Jacqueline Lizotte



AIDEZ-NOUS À AIDER!

Apporter à l'Atelier du partage des articles qui ne sont pas en bon état oblige nos bénévoles à manipuler inutilement des tonnes de vêtements et d'objets qui finissent de toute façon aux rebuts.



ARTICLES ENDOMMAGÉS OU SOUILLÉS





ARTICLES EN RON ÉTAT - POUVANTÊTRE REVENDUS



Nous travaillons à développer une solution de revalorisation des textiles invendables, mais ce n'est pas encore prêt.





Chronique culinaire

Mi-cuits au chocolat à l'air fryer

Préparation : 15 minutes cuisson : 10 minutes.

Quantité: 4 portions

Ingrédients

200g (environ ½ lb) chocolat noir 70% haché 80 ml (1/3 de tasse) de beurre non salé 4 oeufs à température ambiante 140 ml (1/2 tasse +1c. à soupe) de sucre 80 ml (1/3 de tasse) de farine tout usage Prévoir aussi : 2.5 ml (½ c. à thé) de sel

Préparation:

- 1. Faire fondre le chocolat avec le beurre dans un bainmarie. Remuer jusqu'à l'obtention d'une préparation lisse. Retirer du feu.
- 2.Dans un bol, fouetter les oeufs avec 125 ml (1/2 tasse) de sucre jusqu'à ce que la préparation blanchisse.
- 3.Incorporer graduellement le chocolat fondu. Ajouter la farine et le sel, puis remuer jusqu'à l'obtention d'une préparation homogène.
- 4.Préchauffer la friteuse à air chaud à 190 c (375 f)
- 5.Beurrer quatre ramequins d'une capacité de 125 ml (1/2 tasse) et les saupoudrer du reste du sucre. Répartir la préparation dans les ramequins.
- 6.Déposer les ramequins dans le panier de la friteuse à air chaud. Cuire de 7 à 8 minutes. Retirer les ramequins de la friteuse. Laisser tiédir de 2-3 minutes avant de démouler.

Pour accompagner : Coulis de fraises :

Dans un bol, déposer 250ml (1 tasse) de fraises coupées en quatre et 15 ml (1c. à soupe) de sucre à glacer. Mélanger à l'aide du mélangeur à main jusqu'à l'obtention d'une préparation lisse.

Spaghetti aux courgettes, sauce à la viande

Préparation : 15 minutes cuisson :20 minutes

Quantité: 6 portions

Ingrédients

340g (3/4 de lb) de spaghettis secs 450g (1 lb) de porc haché maigre

500 ml (2 tasses) de sauce tomate aux quatre fromages

2 petites courgettes râpées

375 ml (1 1/2 tasse) de cheddar marbré râpé

Prévoir aussi : I oignon haché

Préparation:

- 1.Dans la même casserole, chauffer un peu d'huile d'olive à feu moyen. Cuire le porc haché et l'oignon de 5 à 7 minutes en égrainant la viande, jusqu'à ce qu'elle ait perdu sa teinte rosée.
- 2. Verser la sauce et porter à ébullition en remuant. Ajouter les courgettes et cuire minute.
- 3.Remettre les pâtes dans la casserole et chauffer 1 minute en remuant.
- 4.Transvider la préparation dans un plat de cuisson et couvrir de cheddar.
- 5. Préchauffer le four à la position gril (broil).
- 6. Cuire au four de 2 à 3 minutes, jusqu'à ce que le fromage soit doré.

Source: magasine 5 ingrédients/15 minutes

Valéry Lavoie



Appréciation de la jeunesse

Dans le cadre de la soirée « Appréciation de la jeunesse », organisée par le Club Optimiste de Saint-Pascal, le 23 mai dernier à l'école Monseigneur-Boucher voici les élèves méritants :

Laurence Bérubé

Dans la classe multiniveau de Mme Stéphanie Landry depuis 2 ans, cette lauréate se démarque par son engagement social auprès des autres élèves. Généreuse de son temps et de ses talents, elle est un modèle de leadership pour ses pairs. Elle a aussi le souci du travail bien fait. Félicitations Laurence!

Alyce Gauthier-Beaulieu

Nouvellement arrivée à Saint-Bruno, cette lauréate a surmonté plusieurs défis du haut de ses 6 ans. Mme Stéphanie Landry, enseignante de la classe multiniveau, a été témoin de son cheminement personnel, social et académique. Elle s'implique maintenant activement dans la vie de son école et est un élément des plus positifs. Bravo Alyce!



Gérald Lévesque, Laurence Bérubé, Alyce Gauthier-Beaulieu et Mme Stéphanie



Saule Anctil

M. Charles Bissonnette, enseignant en éducation physique à l'école de Saint-Bruno a été heureux de remettre un certificat à cet élève qui se distingue par son attitude positive, sa gentillesse, sa sensibilité et son optimiste avec tous ses camarades. Continue de cultiver cet état d'esprit et à répandre la joie autour de toi. Nous sommes fiers de toi Saule Anctil!

Laurence Bérubé

Étant en classe multiniveau à Saint-Bruno, cette méritante a de la facilité et un grand sens de l'entraide. Actuellement en 3e année, elle est d'une grande aide comme mini-prof pour les 1res années. Elle dévore les défis à la flûte à bec et s'investit dans les activités d'appréciation et de création dans la classe de M. Steve Paquet. Félicitations Laurence!



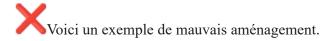
Louhana Dionne-Roussel (pas de photo, absente)

Cette méritante s'est distinguée pour ses efforts d'écoute, de concentration et de participation dans la classe d'anglais de Mme Nancy Briand à l'école de Saint-Bruno. Sa volonté d'accomplir les tâches demandées, même lorsque ce n'est pas toujours facile, est remarquable. Bravo à Louhana et bon succès dans tous les projets que tu entreprendras!

Pour le Club Optimiste de Saint-Pascal, *Isabelle Chouinard*, responsable de l'activité Appréciation de la jeunesse <u>ichouinard28@gmail.com</u> | 581 337-0860



Aménager un terrain peut avoir des impacts négatifs sur l'eau, la faune et la flore. Plusieurs règlements s'appliquent aussi.



Vivre au bord de l'eau

La rive

□ La végétation riveraine a été remplacée par de la pelouse et des enrochements, les habitats fauniques sont disparus et la rive est exposée à l'érosion.

☐ Le couvert végétal, réduit au gazon, ne permet plus de ralentir les eaux de ruissellement; sédiments fins et fertilisants s'accumulent dans le lac.

☐ Privé de ses arbres, le paysage naturel cède la place aux façades des résidences et aux aménagements artificiels.

☐ Un aménagement de type urbain est coûteux et nécessite beaucoup d'entretien; il reste moins de temps pour la détente et les loisirs.



Le Littoral

 \Box Les aménagements ont dégradé le littoral, la diversité biologique diminue au profit de quelques espèces de plantes aquatiques qui envahissent le lac.

□ Les plantes aquatiques surabondantes meurent et s'accumulent au fond; le fond naturel disparaît sous une couche de matière organique (vase).

□ La prolifération des plantes aquatiques réduit la quantité d'oxygène; les espèces sensibles disparaissent au profit d'espèces plus tolérantes.

□ Un quai fermé empêche la circulation de l'eau et de la faune, favorise les dépôts de sédiments et la prolifération des algues et des plantes aquatiques.

☐ Un littoral dégradé entraîne un vieillissement prématuré du lac.

☐ La qualité de l'eau et du fond se détériore et limite les usages récréatifs comme la baignade et la pêche sportive.

Avant d'effectuer des travaux à proximité d'un cours d'eau ou d'un milieu humide, informez-vous, contactez votre municipalité et ensuite, débutez.

Annie Lavoie

Conseillère en communications Municipalité régionale de comté de Kamouraska





Nos 6 coups de **v** pour une rentrée écolo

Des fournitures qui durent longtemps!



Être consciencieux

Prendre soin de ses articles scolaires afin qu'ils puissent servir une autre année, même si c'est pour quelqu'un d'autre!



Étre créatif

Les cartables sont défraichis ? Profitez-en pour les personnaliser : étiquettes, décorations et bricolages donnent un tou nouveau look.



Étre généreux

Vous n'en avez-plus besoin? Donnez-les au suivant.

Seconde main sur les sacs, étuis, boite à lunch, cartables, etc.



Être mobilisateur

Pour acheter, rendez-vous à votre friperie ou organiser un échange entre parents dans votre ville!



Être ambitieux

Procurez-vous les manuels d'occasion via les groupes d'établissements scolaires, lorsau'existants.



Être avisé

Si ça doit être neuf, privilégiez les articles fabriqués à partir de matériaux recyclés.

Cette préparation peut être un véritable « jeu d'enfant » à réaliser en famille!

En vous souhaitant une bonne rentrée scolaire!













Isabelle Dionne

418 856-7000 (poste 7287)

direction⊗arcencielducoeur.ca

LA COURSE DE L'ARC-EN-CIEL

www.arcencielducoeur.ca
 La course de l'Arc-en-ciel







le KAMOURASKA mycologique

Le Mois du Champignon au Kamouraska. Une célébration des saveurs et des découvertes

Le Kamouraska vivra au rythme du Mois du Champignon tout le mois de septembre tandis que la 9° édition du Festival des champignons forestiers prendra place du 20 au 22 septembre. Ce mois dédié à la mycologie met en lumière près d'une cinquantaine d'entreprises de la région offrant une variété de menus, d'expériences et de produits mettant en valeur les champignons.

Avec plus de 2 000 mycotouristes ayant visité la région dans les deux dernières années, dont 52 % provenaient d'endroits situés à plus de 80 km, le Mois du Champignon est devenu un incontournable pour les amateurs de gastronomie et de découvertes mycologiques. « Ces visiteurs ont bénéficié des nombreux services touristiques offerts, tels que l'hébergement et les restaurants pour ne nommer que ceux-là. Selon des estimations, cet événement génère environ 350 000 \$ en retombées économiques pour nos entreprises et notre région. Nous en sommes très fiers et je félicite toute l'équipe de professionnels qui mène à bien cet événement d'envergure. », mentionne le préfet élu de la MRC de Kamouraska, M. Sylvain Roy.

Cette année, au lieu du passeport mycologique, les entreprises participantes seront indiquées sur le Circuit du Mois du Champignon, invitant les visiteurs à parcourir le territoire pour les découvrir. Chaque achat de produit ou d'activité mycologique permet une participation au concours du Mois du Champignon qui sera reconduit pour cette édition avec plusieurs prix à gagner. Le premier prix étant un forfait mycologique pour deux personnes incluant une randonnée guidée par l'entreprise La vie est MUSH, un souper gastronomique chez Côté Est ainsi qu'une nuitée à l'Ébranché.

De nombreuses expériences sont déjà disponibles en ligne, comme le traditionnel festin mycologique de Côté Est, des formations mycologiques et d'autres activités nécessitant une inscription préalable.

Festival des Champignons Forestiers du Kamouraska

Après Kamouraska et Saint-Alexandre-de-Kamouraska, c'est à la Place de l'Expo à St-Pascal que se tiendra cette année le 9° Festival des Champignons Forestiers du Ka-

mouraska, du 20 au 22 septembre. Ce festival très attendu proposera le retour d'activités appréciées des festivaliers, notamment le Marché aux Champignons Desjardins, des conférences mycologiques animées par Biopterre, des jeux pour enfants de Générations Autonomes, ainsi que des ateliers de culture et de découverte de champignons en forêt.

Cette année, plusieurs nouveautés sont accueillies, dont deux ateliers d'experts sur la fabrication de mycomatériaux et la culture de champignons en intérieur (activités payantes), ainsi qu'une visite d'une usine de recherche en mycotechnologie. Les gens pourront également participer à divers ateliers culinaires, y compris une dégustation de vin et de champignons, et une autre mettant en avant des breuvages aux champignons. Les inscriptions pour ces ateliers sont déjà ouvertes.

Au lieu du souper mycologique du samedi soir, cette édition mettra en avant une multitude de petits plats mycologiques tout au long de la fin de semaine, accompagnés d'un spectacle de l'Orquestrad.

Pour découvrir la programmation complète et pour s'inscrire, visitez mycokamouraska.com ou les pages Facebook du Festival des champignons et du Kamouraska mycologique.

La réalisation du Mois du champignon est possible grâce aux promoteurs; La MRC de Kamouraska, Tourisme Kamouraska, Côté Est et Biopterre. Ainsi qu'au soutien financier de Tourisme Bas-Saint-Laurent, du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, ainsi qu'aux nombreux commanditaires que nous remercions chaleureusement.

Relations de presse; Annie Lavoie Conseillère aux communications MRC de Kamouraska 418 492-1660, poste 253 alavoie@mrckamouraska.com





Un réseau d'attraits mycologiques se déploie dans les municipalités du Parc régional du Haut-Pays de Kamouraska

La MRC de Kamouraska est fière d'annoncer le Œuvres par municipalité: déploiement d'un réseau d'attraits mycologiques sur son territoire. Ces œuvres et attraits uniques ont été réalisés par des artistes et artisans de la région et sont maintenant installés dans la plupart des municipalités du Haut-Pays de Kamouraska.

Le Mois du champignon, qui se tient en septembre constitue une occasion parfaite de découvrir ces magnifiques créations. En plus de profiter des nombreuses expériences, menus et produits mycologiques offerts -Saint-Bruno-de-Kamouraska : Œuvre de l'artiste pendant le Mois du champignon, les participants auront l'opportunité de parcourir le Haut-Pays, à la recherche de ces attraits inspirants.

Amateur d'art ou passionné de nature, le réseau d'attraits mycologiques du Parc régional saura ravir les visiteurs. -Saint-Joseph-de-Kamouraska : Œuvre de Charlène « C'est une occasion unique de découvrir la richesse Dupasquier intitulée « Au fil des racines » artistique et naturelle de notre région. Les municipalités participantes ont travaillé activement au choix des artistes et à la mise en œuvre du projet. Je salue leur engagement pour développer le mycotourisme dans le Haut-Pays du Kamouraska.», mentionne madame Anita Ouellet-Castonguay, préfète suppléante de la MRC de Kamouraska présente lors de la conférence de presse soulignant le lancement du réseau.

Un concours sous forme de chasse aux trésors mycologiques

Les visiteurs seront invités à se rendre dans les municipalités du Haut-Pays de Kamouraska et à se prendre en photo devant les différents attraits mycologiques. Les participants devront ensuite partager leurs meilleures photos sur les réseaux sociaux avec le mot clic #moisduchampignon. Ils sont invités à visiter plusieurs attraits pour multiplier leurs chances de gagner. Sélectionnés par tirage au sort, les gagnants remporteront divers prix mycologiques. Le tirage sera fait en octobre.

Pour plus d'informations sur le réseau d'attraits mycologiques, consultez la page Facebook du Kamouraska mycologique ou le site www.mycokamouraska.com.

-Saint-Onésime-d'Ixworth: Volet mycologique des Sentiers d'Ixworth comprenant de l'interprétation, des sculptures et un aménagement facilitant la découverte des champignons.

-Saint-Gabriel-Lalemant : Sculpture de l'artiste Bernard Hamel intitulée « CANTHARELLUS » qui signifie chanterelle en latin

Monique Lagacé intitulée « Le sentier des champignons »

-Sainte-Hélène-de-Kamouraska : Le « croque-livre » mycologique fabriqué par l'équipe de la municipalité

-Saint-Alexandre-de-Kamouraska : Sculpture de champignon produite par SB Feronnerie d'Art

Relations de presse;

Annie Lavoie Conseillère aux communications MRC de Kamouraska,418 492-1660, poste 253 alavoie@mrckamouraska.com

Ce mercredi 4 septembre, avait lieu le lancement du réseau d'attraits mycologique du Haut-Pays de Kamouraska à Saint-Gabriel-Lalement auquel j'ai participé. Nous avons eu la chance d'avoir un arrêt à Saint-Bruno-de-Kamouraska pour visualiser le projet retenu soit celui de Mme Monique Lagacé de notre municipalité.

Félicitations à Monique pour cette belle réalisation!

Je vous invite à parcourir ce beau circuit que nos artisans ont pris le temps de réaliser.

Valéry Lavoie Agente de développement



Horaire d'ouverture

Bibliothèque

Le mercredi de 18 h 30 à 20 h

Bureau municipal

Du lundi au jeudi : 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Le vendredi : Fermé

Tél.: 418-492-2612 www.stbrunokam.qc.ca

Fabrique

Téléphone: 418-492-1476

Bureau de poste

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :

9 h 15 à 11 h 30 13 h 30 à 16 h

Jeudi:

9 h 15 à 11 h 30 13 h 30 à 16 h 15

Tél.: 418-492-1673

SAAQ Saint-Pascal

Lundi au mercredi : 10 h à 16 h Jeudi : 10 h à 11 h 30 12 h à 17 h

Vendredi: fermé

Téléphone: 418-492-7314











Le Comité d'action Communautaire inc.

Roger Lavoie, président





510, avenue Martin, C.P. 367 Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0 Tél.: (418) 492-2096 Téléc.: (418) 492-6122 Courriel: tabagielunik@qc.aira.com



Pré-arrangement (garantis en fiducie)

Crémation Funérailles traditionnelles Daniel Caron, Thanatologue, ambulancier

Service d'ambulance

353, ave Chapleau, Saint-Pascal Qc GoL 3Yo



Service de Pneus Marcel inc.

Vente de pneus neufs et usagés

Pose et balancement

Réparation pneus : - automobile - agricole



418 492-2915 622 boul. Hébert Saint-Pascal

MALLETTE Mallette Société en collectif Comptables agréés

Tél.: (418 Téléc.: (418 Cel.: (418

Carolyne Thériault, CPA Pascal Briand, CPA (418) 492-3515 (418) 492-9640 (418) 867-6318

470, rue Chapleau Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0



Garon, Lévesque, Gagnon, St-Pierre Services juridiques inc.

Me Claude Gagnon Me Dorisse St-Pierre

Me Marie-Christine Morneau

NOTAIRES Tél.: 418 492-141/ 418 492-7294
Téléc.: 418 492-3131

COMITÉ DES BÉNÉVOLES

Repas après les funérailles Saint-Bruno

Ghislaine Gagné 418 Myrtha St-Pierre 418

418-714-6730 418-492-5926

Roger Mailloux

435, Rang 4 ouest, Saint-Bruno

Fabrique St-Bruno

En tout temps au 418-492-1476





Saint-Bruno Roger Lavoie, président Tél. : 492-6702 Distinction Colffure
143, route du Petit Moulin
St-Bruno-de-Kamouraska QC
GOL 2M0
418 492.6311
Manon Thériaulf prop.



Garde paroissiale

Saint-Bruno

Gilles Beaulieu, secrétaire

492-7132















Club des 50 ans et plus

321, rue de l'église, Bureau 3 Saint-Bruno (Québec) GOL 2M0

Myrtha St-Pierre, *président*e Téléphone : **418 492-5926**

Activités et loisirs pour tous



